

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 162

Artikel: Notes et remarques
Autor: Berbier, Charles - Auguste - Nicolas
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285239>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au **PAYS**

29^{me} année **LE PAYS**

NOTES & REMARQUES

DE

Charles-Auguste-Nicolas BERBIER
de Courfaivre

Sur la Révolution dans le Mont-Terrible

(1793-1796)

(Suite.)

Ce combat est d'autant plus remarquable que rarement de deux escadres également fortes, l'une a pris à l'autre un seul vaisseau de ligne : aussi Jean Bon St André, député de la Convention nationale qui se trouvait sur l'escadre française, fit la remarque dans son rapport, quelles circonstances favorisèrent les Anglais d'une manière étonnante.

Le courage des Français dans cette bataille navale ne peut pas assez être admiré. Ce fut surtout l'équipage du vaisseau « Le Vengeur », qui s'est signalé par sa bravoure. Le modèle de ce vaisseau sera suspendu au Panthéon et les noms des braves guerriers seront inscrits sur les colonnes de ce temple. Mortellement blessés plusieurs soldats baissèrent en mourant la cocarde de la liberté, d'autres élevèrent leurs mains vers le ciel en bénissant la république ; le général Batire dit dans ses derniers moments : « Ma vie n'a aucun prix pour moi, pourvu que la République soit victorieuse ; je donnerais mille vies pour elle ». Un boulet de canon emporta au général Rosse la partie inférieure de son corps, lorsqu'on lui présentait un breuvage pour apaiser sa soif ardente ; il dit : « Laissez-moi mourir, je suis content, j'ai servi la République. Au milieu des plus grandes douleurs, on n'entendit pas

la moindre plainte. *Vive la République !* voilà le dernier mot de tous les mourants. Ce fut seulement après la bataille que la plupart des blessés furent pansés. On ne fit pas attention aux blessures dans la chaleur du combat. Un matelot auquel on voulait panser son bras écrasé dit : « Cela m'impatiente, je retourne à mon poste, puis je reviendrai me faire panser. » Quand les canonniers reçurent l'ordre de discontinuer pour quelques moments leurs décharges, ils mordirent leurs canons, ne pouvant pas autrement exhaler leurs rage. »

Le jour de l'Ascension, les commissaires et l'agent national ont prêché dans l'église de Delémont, la liberté et l'égalité, contre les doctrines des prêtres. Ils ont dit entre autres impétés, que Dieu n'avait point été crucifié etc, etc.

Le 4 juin 1794 la municipalité a reçu de la Convention nationale un décret qui défend absolument d'observer le dimanche de la cédant-lui, et qu'il fallait faire la décade, c'est-à-dire chomer le 10^e jour.

Le catéchisme de la République s'exprimant sur les prêtres pose cette question. « Les prêtres sont-ils nécessaires ?

Réponse. Non : ils ne sont pas mêmes utiles. »

Le fameux Renggner de Porrentruy s'est sauvé le troisième jour de juin, mais le lendemain 4 juin, on l'a arrêté à Tavannes et on l'a conduit à Moutier-Grandval où il a été enfermé.

Le jour de la Pentecôte, la municipalité a reçu un décret portant qu'il ne fallait plus croire à toutes les choses que les prêtres avaient inventées ; que ce n'étaient que des imposteurs et des tyrans, et qu'il suffisait de croire à l'immortalité de l'âme. Tous les agents ont été obligés de publier le décret ce jour de la fête

il voulait se mêler non seulement à la foule des supplicants, mais encore à celle des reconnaissants. Il se promettait d'unir sa faible voix, mais que l'ardeur de la foi et de l'espérance ferait vibrer, aux champs pieux des pèlerins, à ces cantiques, qui, de la vallée s'élèvent vers les blancs sommets des montagnes, et des blancs sommets vers le ciel. Il voulait revoir la Vierge de la Grotte, et l'implorer avec encore plus d'ardeur qu'autrefois, puisqu'il l'implorait pour sa mère. Et sa mère ne méconnaîtrait plus la puissance de la miséricorde du ciel. Elle ne doutera plus des miracles opérés par la Vierge Marie. Et Notre Dame de Lourdes, comme une aimable vision, doucement lumineuse, éclairant un chemin, montrerait, à la grande artiste, la voie qui conduit au ciel ; et ce sentier où fleurissaient la foi, l'espérance et la charité, elle le suivrait docile.

Les préparatifs du départ étaient achevés. La pauvre cantatrice, aux cordes vocales toujours brisées, avait consenti à suivre son fils

de la Pentecôte aux églises : et de plus l'agent a lu, aussi à l'église, un ordre du district qui défend d'aller sur la Prévôté sous peine de la mort. On a aussi averti les femmes d'avoir à porter la coquarde sous peine de la prison.

Le couvent des sœurs ursulines de Delémont est maintenant une caserne pour y loger les volontaires français, et le couvent des capucins est transformé en hôpital ; la chapelle est tout démolie et remplie de lits.

Il en est de même pour les couvents de Porrentruy : celui des Annunciades est rempli de prisonniers. (*)

Le 14 juin il a tonné pendant un quart d'heure, après midi.

Le lendemain il a grêlé à Soulce et à Undervelles : tous les blés et les fruits sont perdus ; la veille, il a aussi grêlé à Delémont et dans toute la vallée de Lauzon.

Dans les villes on ne voit plus aucune remontrance (représentation extérieure, exhibition) ni encore signe de religion. A Delémont il ne vont plus jamais à l'église que pour aller y chanter les chansons de la nation, telles que la *Carmagnole* etc. On n'y sonne plus ni l'angelus du matin et du soir ni même à midi.

A Delémont il faut que les enfants aillent à l'école pour y apprendre *les droits de l'homme*, comme on dit, et le catéchisme de la République qui demande si les prêtres sont nécessaires ? et répond : — il ne sont pas même utiles.

La municipalité de Courfaivre a reçu les ordres du district de Delémont que tous les garçons du village depuis l'âge de 16 ans jusqu'à 17 ans et demi devront se rendre le 15 juin

D'après le Journal de Guélat, il y avait 80 détenus aux Annunciades le 20 février ; le 27 mars, il y en avait déjà 130.

aux lointaines Pyrénées, puisque ce voyage lui faisait plaisir.

Ils avaient pris place dans un train tout semblable à celui qui, quelques années auparavant, les avait conduits à Lourdes. La gare était franchie ; on s'éloignait de la grande ville. L'express semblait voler sur la route de fer. Les épaulles appuyées sur le drap gris du wagon, les yeux dirigés vers la glace relevée de la portière, la mère et le fils se tenaient, depuis un court moment, la main dans la main. C'était de la part d'Yvan, une manière affectueuse de dire à la malade :

— Courage, mère ; prenez espoir !

Puis, il se remit à égrener son chapelet de pèlerin.

Malgré la très légère amélioration survenue dans le pitoyable état de son larynx, Marie-Alice n'était certes pas guérie ; de plus, elle demeurait très impressionnée de la mort de Bôleslas de Ruloff ; elle s'en voulait, à ne pas se le pardonner, de ne pas avoir lu la dernière

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 61

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Non, non, il ne pouvait supporter plus longtemps que cette mère bien aimée demeurât rebelle aux lois du Seigneur. Il avait offert ses souffrances... Eh bien ! maintenant, s'il le fallait, il offrirait sa vie en holocauste ; mais sa mère, celle qu'il aimait le plus au monde, connaîtait les douceurs et les beautés de la religion divine.

Dans le regard d'Yvan, brillait comme une lueur inspirée. Il avait joint les deux mains.

Oui, le fils voulait implorer pour sa mère.